

PROCES-VERBAL du CONSEIL SYNDICAL tenu par consultation électronique du 7 au 13 février 2022

Compte-tenu de la situation sanitaire, le premier Conseil Syndical de l'année, initialement programmé pour le 17 février 2022, s'est tenu de manière dématérialisée par échanges numériques du 7 au 13 février 2022. Il en a été de même pour le Conseil d'administration du Groupement de développement forestier gardois, le bras technique du Syndicat. Comme à l'accoutumé, les points communs aux deux organismes ont été traités en préambule à leurs Conseils.

Ont participé : Marie-Claude BERJAMIN, Bertrand de BERNIS-CALVIERE, Jeannine BOURRELY, Jony BRES, Georges BRUN, Bernard CABANNES, Jean CHAMBON, Isabelle CORRE-HIRSINGER, Béatrice DELGADO, Daniel DEMATEIS, Jean-François DROMEL, Jean-Claude FONZES, Francis MATHIEU, Marc MAZERT, Roger MENETRIER, Jean-Marc NOUGUIER et Robert SOULIER, soit l'ensemble des membres du Conseil syndical.

Ainsi que : Patricia ORTIZ, secrétaire-comptable, et Astrid de MONTBRON, ingénieure forestière.

Echanges et votes sur les sujets inscrits à l'ordre du jour

Sujets communs au Syndicat et au GDF

1. Fixation des Assemblées Générales du Syndicat et GDF en 2022

Même si la situation sanitaire semble en voie d'amélioration, l'incertitude sur l'évolution de la pandémie demeure encore. Aussi le CA décide à l'unanimité de sursoir au choix d'une date et des modalités de tenue des AG 2022 du Syndicat et du GDF.

2. Groupe de travail « Communication »

Commun au Syndicat et au GDF, celui-ci a travaillé sur les domaines suivants :

✓ Rencontres des Maires :

- à l'initiative de Jony BRES, le 13 janvier 2022 (matinée), a eu lieu la rencontre de **Mme Laure BARAFORT, Maire de Lamelouze**, qui était accompagnée de 3 autres élus municipaux. Francis MATHIEU, Jony BRES et Astrid de MONTBRON représentaient les Syndicat et GDF lors de cette rencontre. Celle-ci, dès que la situation sanitaire le permettra, débouchera sur une réunion intercommunale (présentation du Syndicat-GDF et de leurs missions) à laquelle seront invités les propriétaires forestiers des communes concernées.

- à l'initiative de Jean-François DROMEL, le 11 février (après-midi), a eu lieu la rencontre de **M. Luc VILLARET, Maire de Saint-Roman-de-Codières**, qui était accompagné d'une élue municipale. Francis MATHIEU, Jean-François DROMEL et Astrid de MONTBRON représentaient les Syndicat et GDF lors de cette rencontre. M. VILLARET est également actif dans l'ANEM du Gard et il développe, dans sa commune, un projet de plateforme bois-énergie (plaquettes) dans lequel la Mairie joue l'interface entre les producteurs (propriétaires forestiers réunis en ASGF et récoltants) et les utilisateurs potentiels (opérateurs publics de préférence). Projet innovant qu'il sera très intéressant de suivre et vulgariser.

✓ **Court métrage sur les propriétaires qui entreprennent dans le territoire de la CFT du Pays des Cévennes (alésiennes)** : initié par le Groupe de travail « communication », cette idée a été proposée à la CFT qui a donné son accord pour subventionner ce projet. Les propriétaires ayant accepté d'être interviewés sont Jeannine BOURRELY (message sur les aménités), Jony BRES (message sur l'aspect intergénérationnel de la forêt), Béatrice DELGADO et Annie DELMAS (message sur la reprise en main d'une forêt délaissée), Daniel DEMATEIS (message sur le regroupement et la reproductibilité), Jean-Claude FONZE (travaux pour propre compte) et éventuellement une interview sur la multifonctionnalité en dehors du périmètre de l'Agglo d'Alès. Bien entendu, le lien affectif, passionnel, voire philosophique ainsi que l'aspect économie/emploi doivent transparaître dans les interviews. C'est le GDF qui portera cette action. Les CA valident.

✓ **Journée internationale des forêts du 26 mars 2022** : sur proposition d'Astrid de MONTBRON et avec l'accord (et l'active participation !) de Jeannine BOURRELY, une « **chasse au trésor : à la découverte des forêts** » sera organisée en forêt de Bannières à Saint-Jean-du-Gard. La publicité qui en sera faite devra notamment encourager les familles à participer. Le CA approuve cette initiative. Marc MAZERT suggère « un jeu d'enquête à mi-chemin entre chasse au trésor et escape-game. »

3. Evaluation de la Convention 2021 Conseil départemental / Syndicat et GDF

Francis MATHIEU et Astrid de MONTBRON ont rencontré Mme Carole GAZAIX (Service Environnement du Conseil départemental) pour procéder à cette évaluation. Mme GAZAIX s'est déclarée satisfaite du bilan d'activités présentés.

Sujets spécifiques au Syndicat

1. Approbation du PV du Conseil syndical du 14 décembre 2021

Le PV du conseil syndical du 14 décembre 2021, tenu en visioconférence, est adopté à l'unanimité.

2. Compte-rendu des réunions où le Syndicat est représenté

21 - CEDEPENAF

Toujours au rythme d'une par mois pour examiner les permis de construire qui impactent les milieux agricoles, forestiers ou naturels. Francis MATHIEU ou bien Marie-Claude BERJAMIN y représentent le Syndicat, membre de droit. Au cours de la session de décembre 2021, a été présenté la manière dont a été établi, par le Bureau d'études MTDA, le nouveau « porter à connaissance de l'aléa feux de forêt ». Sa mise en application limite fortement les projets d'urbanisme (même les plus raisonnables) dans les zones d'extension naturelle de la forêt. Des contentieux sont à prévoir...

22 - CFT du Pays des Cévennes (Alésiennes)

Le 15 décembre 2021 le Copil de la CFT s'est réuni à Alès pour la présentation de la Phase 1 (Marchés) de **l'Etude économique de faisabilité pour la création d'une micro-filière de gemmage du pin maritime en Cévennes**. Celle-ci a été réalisée par Benjamin BOUSSEAU du Bureau d'études CERIBOIS. Jeannine BOURRELY et Francis MATHIEU représentaient le Syndicat.

Toujours sur le même sujet, une nouvelle réunion a eu lieu le 11 février 2022 à Saint-Ambroix dans les locaux de la CC de Cèze-Cévennes pour évoquer **la modélisation de l'organisation de la future micro-filière locale de gemmage en fonction des acteurs déjà en place**. Francis MATHIEU y représentait le Syndicat.

Voir Site CFT du Pays des Cévennes pour les CR détaillés de ces réunions.

23 - Visite de Madame la Préfète du Gard dans les Cévennes à pin maritime

Invitée par le Président de la Communauté de communes de Cèze-Cévennes pour un temps de réflexion sur **la forêt (notamment les aspects DFCI)**, **Mme la Préfète du Gard a présidé une réunion de travail rassemblant** les élus, le SDIS et les acteurs amont de la filière (CRPF, ONF, Syndicat) le 23 décembre 2021. Jeannine BOURRELY et Francis MATHIEU y représentaient le Syndicat. Une opération du type PDM pourrait être lancée sur le secteur Gagnières-Bessèges éventuellement en lien avec le Sud-Ardèche.

24 - Projet de Parc Naturel Régional des Garrigues

Rappelons que ce projet est maintenant porté par le PETR Uzège – Pont-du-Gard qui a fait appel à un bureau d'études pour réaliser une étude d'opportunité (obligatoire dans le cadre de la procédure habituelle de création d'un nouveau PNR), une étude de faisabilité ayant déjà été réalisée il y a plusieurs années. Marc MAZERT a participé, en visio, le 11 janvier 2022 au CA de l'APREG (Association des Amis du Parc Naturel Régional des Garrigues).

Marc MAZERT précise que « l'APREG s'engage à coopérer avec le PETR sans interférer dans le processus politique. L'APREG souhaite préparer des argumentaires techniques à produire au bureau d'études lorsqu'il en fera la demande sur différents sujets : étude paysagère, biodiversité, architecture des villages, aspect culturel, économie et garrigues et, bien sûr, forêts, les propositions concernant ce dernier sujet étant laissées à l'appréciation du Syndicat. D'autres sujets tels qu'une réflexion sur une campagne de sensibilisation et la recherche de nouveaux adhérents ont également été abordés.

Affaire concomitante, une réunion du Conseil de développement du PETR, en visio le 31 janvier 2022, a été l'occasion pour « le Bureau d'études chargé de l'étude d'opportunité attendue par la Région, de mener une concertation avec les différents acteurs économiques et professionnels du territoire. Francis MATHIEU et Marc MAZERT y ont participé pour présenter les actions forestières connues en cours et les spécificités forestières du territoire d'étude du projet. » (*Différentes synthèses effectuées par Marc MAZERT*).

25 - Sites Natura 2000

Jony BRES et Astrid de Montbron ont participé au Copil du **Site Natura 2000 Vallée du Galeizon** le 18 janvier 2022 (matinée). Aucune action forestière n'étant évoquée, Jony BRES a rappelé la présence de Pin de Salzmann (Pin des Cévennes) dans ce Site et les actions menées au profit de cette essence dans le Site voisin du Gardon de Mialet.

L'après-midi du même jour, Daniel DEMATEIS, Francis MATHIEU et Astrid de MONTBRON ont participé au Copil du **Site Natura 2000 Haute Vallée de la Cèze et du Luech**. La forêt a vaguement été évoquée à propos des ripisylves mais pas d'action prévue pour la forêt.

Le 9 février 2022, Marc MAZERT a participé au Copil du **Site Natura 2000 Gorges du Gardon**. « Le SMGG (Syndicat Mixte des Gorges du Gardon) pilote les opérations de sept sites N2000 sur son territoire, dont deux qui se superposent dans les Gorges du Gardon. Un COPIL par site, il en reste donc cinq à venir prochainement pour rendre compte des opérations menées en 2020 et 2021 et présenter les projets pour 2022.

Comme prévu, ces sites sont classés pour la protection de rapaces et de chiroptères et l'essentiel des actions portent sur ce sujet avec la recherche d'implication des agriculteurs. A l'heure actuelle, six agriculteurs sur le site N2000 bénéficient d'aides au titre des MAEC auxquelles ils se sont engagés. Sept éleveurs d'ovins se sont installés sur le site depuis 2002. Des partenariats sont recherchés avec eux pour maintenir les pâtures et contribuer à la réouverture des milieux.

Le projet LIFE TERRA MUSIVA a été présenté (<https://www.objectifgard.com/2022/02/03/fait-du-jour-plus-de-6-millions-deuros-pour-favoriser-la-biodiversite/>). Il est destiné à "renforcer la conservation d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire menacées des garrigues gardoises". Ce projet bénéficie de financements européens, régionaux et privés à hauteur de 6,1 M€. 70% de ce budget sera dédié à des travaux destinés à l'ouverture des milieux, le pâturage et le redéploiement pastoral pour faire revenir certaines espèces ainsi que la protection des ripisylves. Ces travaux devraient également réduire les risques d'incendie et d'inondations. La part d'autofinancement pour les porteurs de projets est fixée à 10%. Toutes les études préalables ont été menées par l'Association des Ecologistes de l'Euzière.

Marc MAZERT s'est manifesté à la fin de la réunion auprès du vice-président du SMGG Guy CRESPIY qui remplaçait Dominique ANDRIEU-BONNET pour lui faire remarquer que les forestiers privés n'étaient pas suffisamment impliqués dans les actions envisagées alors qu'ils me semblent être concernés au premier chef. Nous en avons discuté un moment avec la personne qui a fait la présentation de ce projet et elle a convenu que la difficulté résidait surtout dans le morcellement et la motivation des propriétaires. Marc MAZERT estime que nous avons quelque chose à faire pour être davantage impliqués dans ce projet qui draine des financements auxquels des forestiers pourraient prétendre. Pour finir, ce programme s'inscrit dans une période de cinq ans, c'est dire qu'il faut être réactif. » (*Synthèse de la réunion effectuée par Marc MAZERT*).

26 - Parc National des Cévennes

Le 19 janvier 2022, Jeannine BOURRELY a présidé la **Commission forêt du PNC** à laquelle participaient également Francis MATHIEU et Bernard CABANNES.

Il y a notamment été question de la démarche Natur'Adapt. Des échanges ont eu lieu sur le diagnostic de vulnérabilité qui, pour la forêt, concerne les composantes « Hêtraie-Sapinière », « Châtaigneraie » et « Pinèdes » (Pin maritime, Pin noir d'Autriche, Pin de Salzmann). Et d'une certaine façon « l'eau et les milieux aquatiques ». Les membres de la Commission ont également examiné les demandes de subvention attribuées par le Parc à des actions forestières (PSG, IBP...).

Les travaux du **Groupe de travail sur « la châtaigneraie »** sont suivis par Georges BRUN.

27 - PETR Causses – Cévennes (Viganais)

Le 11 février 2022, Jean-François DROMEL et Jean-Marc NOUGUIER ont participé à la réunion d'un groupe de travail concernant le projet **La Ressource Mycologique comme facteur de développement – Le Viganais : un territoire mycologique**.

« Organisée par la ville du Vigan et la Communauté de Communes du Pays Viganais, dans la suite des journées mycologiques du Vigan (existant depuis près de 40 ans), cette réunion de travail a réuni des élus locaux, des organismes de recherche-développement comme MYCEA et ALCINA, la Propriété Privée Forestière (Jean-Marc NOUGUIER et Jean-François DROMEL), l'UFV,... Elle avait pour objectif de fédérer les acteurs mycologiques et forestiers pour la création d'une filière de production de champignons comestibles ou non comestibles, ceux-ci pouvant servir de « minerais » dont on pourra extraire des molécules intéressantes à divers titres ou devenir des auxiliaires de la sylviculture ou de l'agriculture.

Il est prévu que ce projet associant organismes de recherche-développement, élus locaux et partenaires économiques soit mené en concertation avec l'élaboration de la Charte Forestière de Territoire dont le démarrage est prévue début 2023. » (*Synthèse de la réunion réalisée par Jean-François DROMEL*).

28 - Autres réunions

- Consultation dématérialisée (s'achevant le 11 janvier 2022) de la Commission mixte paritaire de la convention collective interdépartementale des exploitations forestières, des scieries agricoles et de la propriété forestière du Massif-central (Allier, Cantal, Gard, Haute-Loire, Lozère et Puy-de-Dôme). Le Gard y représentait l'ensemble des Syndicats des départements cités ci-avant. C'est cette « convention collective » qui gère les carrières des collaboratrices du Syndicat. Une augmentation du point d'indice de 4% a été adoptée, après négociations entre syndicats et employeurs, ce qui entraîne une augmentation de 30 à 50 € sur le salaire net mensuel de nos collaboratrices.
- Jeannine BOURRELY a participé au Comité SAFER du 15 décembre 2021 à Nîmes ainsi qu'au groupe de travail de l'Agence Régionale de la Biodiversité sur les aires protégées le 2 février 2022.

3. Désignation de représentants au CRPF et au FO.GE.FOR.

31 – Elections des conseillers de centre (CRPF/CNPF) en 2023

Le CA est unanime pour les propositions suivantes :

- Pour le collège départemental : Isabelle CORRE-HIRSINGER, titulaire, et Jeannine BOURRELY, suppléante
- Pour le collège régional : Marc MAZERT

32 – Conseil d'administration du FO.GE.FOR. du Gard

Le CA est unanime pour proposer Jony BRES.

Sujets spécifiques au GDF

Le CA valide les manifestations suivantes :

Réunions d'information 2022:

- Secteur Vallées des Gardons : 6 mai - visite du chantier de reboisement de M. Ruas à Saumane (renouveau de la forêt)
- Secteur viganais : date à définir en mai - visite de l'UFV au Vigan (le devenir du bois cévenol)

- Secteur Cévennes alésiennes : 7 octobre - le regroupement du Mas Roussel au Martinet (reprise en main de ses parcelles forestières)
- Secteur des Garrigues : mercredi 12 octobre - visite de la propriété de M. Pomarède à Carnas (biodiversité en Garrigue)

Escapades Nature 2022:

- Saint-Jean-du-Gard : mercredi 4 mai chez Jeannine Bourrely - "La forêt comment ça pousse ?"
 - Clos Gaillard à Nîmes : vendredi 20 mai + vendredi 30 septembre - "Les pouvoirs bienfaisants de la forêt"
 - Saint-André-de-Valborgne : chez Bernard Cabannes vendredi 15 juillet "Le monde vivant de la forêt" + mercredi 17 août "Les pouvoirs bienfaisants de la forêt"
-